

Thématique - Actualiser vos connaissances et vos pratiques RH dans le calcul des absences : la notion de salaire rétabli et le calcul des indemnités journalières servies par la sécurité sociale

Objectifs pédagogiques : Actualiser les techniques de paie d'administration du personnel et son vocabulaire, pour sécuriser les process internes ou déclaratifs en cas d'absences maladie, accident du travail ou maladie professionnelle, en 2021-2022

Programme de formation

(S'agissant de sujets d'actualités, certaines thématiques peuvent être modulées)

Activité 1 : Valider l'actualisation des connaissances dans le calcul des Indemnités journalières et de salaire rétabli

- Notion de salaire rétabli
- Le calcul des indemnités servies par la sécurité sociale
- Le type d'absences donnant lieu ou non à un salaire rétabli
- Les mentions dans la DSN évènementielle

Activité 2 : Calculer et reconstituer le salaire en cas de maintien de la rémunération pour maladie, accident du travail, maladie professionnelle

- Le principe majeur et les composantes clés
- Les rémunérations prises en compte et exclues
- Les situations particulières à connaître

Activité 3 : Repérer le salaire rétabli par les organismes sociaux et vérifier les indemnités journalières servies

- Les notions clés et les changements 2021 et 2022
- Comprendre les éléments récupérés pour les vérifier

Public visé :



Ayant à gérer la paie ou à administrer la gestion du personnel dont le traitement des absences et DSN évènementielle

Pré-requis :



Matériel : Disposer d'un ordinateur, d'un accès internet et d'une calculatrice



Date et nombre de participants¹ :

19 Octobre 2021
(9h00 -12h30)



Durée : 3h30

Accueil et accès pour connexion, tour de table 30 mn
Ateliers et échange : 2h30
Evaluation à chaud, questions 30 mn



Lieu :

Distanciel (TEAM)



Tarif :

250 €HT/session/participant



Contact électronique :

formation@bakertillystrego.com

Inscription possible
jusqu'au 04/10/2021

¹ Session assurée avec un minima de 2 participants et limitée à 10 participants.

Informations générales ²

Délai d'accès à la formation :

Inscription possible jusqu'à 15 jours calendaires avant la formation. En deçà, nous contacter

Les méthodes mobilisées :

Avant : un questionnaire de connaissances des pratiques

Pendant : mini-cas en recherchant des actions correctives, exposés et échanges inter actif d'expériences, accès à la base de la DSN et du BOSS par le formateur et le participant

Après : Un questionnaire d'évaluation et de satisfaction

Accessibilité aux personnes handicapées :

contactez-nous, en cas de situation de handicap, pour connaître l'accessibilité à la formation en fonction de nos partenaires handicaps

Modalités d'accès à la formation :

Un questionnaire de connaissances des pratiques avant la formation

Modalités d'évaluation :

Quiz d'évaluation des acquis de connaissances, à froid
Enquête de satisfaction

Formalisation à l'issue de la formation :

Attestation des acquis de connaissances (sous réserve du respect des méthodes et modalités réalisées)

² les conditions générales de vente, le règlement intérieur et le registre d'accessibilité sont accessibles sur notre site internet

Profil des intervenants



Liliane COUTANTIN

Expert-Comptable - Directrice Opérationnelle Pôle Expertise RH & Sociale

Plus de 20 ans d'expérience dans l'expertise technique RH et sociale auprès de nos clients associés à mon parcours d'expert-comptable et d'ingénierie de la formation, me permettent de disposer d'une vision stratégique et pédagogique au service des entreprises et de leurs dirigeants. Je suis également responsable de l'Académie Baker Tilly STREGO et formatrice dans des établissements



Frédérique LOURIE

Manager Expertise RH et Sociale

J'accompagne et conseille les TPE, PME sur toutes leurs interrogations en matière de ressources humaines et technicité de paie en lien avec les actualités. Mon importante expérience professionnelle aussi bien en entreprise qu'en cabinet d'expertise comptable me permet de me positionner en tant qu'experte en droit social, relations humaines, en management et technique de paie.



Géraldine HUCHON

Chargée de mission Expertise RH et Sociale

Plus de 20 ans en cabinet d'expertise comptable comme responsable de dossier social, puis chargée de missions expertise RH et sociale, me permettent d'accompagner des collaborateurs, de former des gestionnaires paie et des élèves de licence professionnelle, dans le domaine de la paie et de l'administration du personnel. Je suis également engagée dans l'ingénierie des formations.